# Organisation formation pratique et théorique

Les modalités d'organisation des leçons pratique ce font au cas par cas, en fonction de la disponibilité des élèves et des enseignants.

Pour la partie théorique :

- Nous avons des cours collectifs en présentiels qui se divisent en deux parties, une partie grands thèmes de la sécurité routière et une partie test afin de se préparer à l'examen théorique général ou moto. Le suivi de leur formation se fait sur leur téléphone, cela leur permet de suivre leur progression et de ne pas refaire les mêmes séries plusieurs fois.

- En complément nous avons des accès internet sur des plateformes ou les élèves peuvent suivre des cours à distances, ils peuvent également faire des tests type examen et des examens blanc. Nous avons la possibilité de suivre leur travail sur nos applications, leur donner des consignes de travail, et éventuellement être en contact avec les parents pour le suivi.

<u>Cours de code par thème en présentiel :</u>

**Chateauneuf sur isere**

Samedi 10h 12h

**St marcel les Valence**

Jeudi 16h30 18h

**Tain l'Hermitage**

Samedi 10h 12 h

La première heure des cours de code en présentiel sont les grands thermes de la sécurité routière

tel que : alcool et stupéfiant, vitesses…

Pour la partie pratique :

Les leçons sont programmées en fonction de la disponibilité des élèves et des moniteurs.

- **Formation B/AAC**

Le premier rendez-vous est souvent pris auprès des personnes à l'accueil après l'obtention du code. La secrétaire posera sur le planning d'un enseignant la première leçon de conduite en fonction de la disponibilité de l'élève, de la catégorie de permis B ou B78. Les prochains rendez-vous sont directement pris avec l'enseignant qui a accès à son planning et à celui de ses collègues. Les premières leçons peuvent être faites sur simulateur, en voiture, leçon individuelle, sur parking ou sur voie ouverte, c'est l'enseignant qui déterminera ce qui est le plus approprié. Dans tous les cas la formation suivra le programme REMC.

L'élève, les parents ou les financeurs ont la possibilité de suivre les rendez-vous sur l'application, ainsi que voir les remarques et consignes de l'enseignant. Ils pourront aussi venir assister aux leçons de conduite.

La décision du passage de l'examen se fait en concertation avec les enseignants, le responsable pédagogique et les élèves et en fonction des places d'examen disponible.

Les leçons voiture sont organisées du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8 h à 12h pour toute les formations permis.

- **Formation A1/A2**

Les élèves reviennent vers nous après leur réussite au code. Les enseignants moto entre directement en lien avec eux pour les rendez-vous conduite moto. Les élèves se rendent directement à notre agence de Chateauneuf sur isere pour les leçons. Les enseignants prennent 3 élèves par créneaux de 2 heures, chaque élève dispose d'une moto. Ils passent en un premier temps le plateau et en suite circulation. Le suivi de la formation se fait directement avec les enseignants moto. (Équipement obligatoire). Dans tous les cas la formation suivra le programme REMC.

La décision du passage de l'examen se fait en concertation avec les enseignants, le responsable pédagogique, les élèves et en fonction des places d'examen disponible.

Les formations se font du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h.

- **Formation BE/B96**

Les élèves BE reviennent vers nous après leur réussite au code ou entre directement en contact avec les enseignant BE/B96 pour débuter la formation après leur inscription au bureau. Les élèves se rendent directement à notre agence Chateauneuf sur isere pour les leçons. Les enseignants prennent plusieurs élèves, et sur une durée de sept heures pour la formation B96 avec bien sûr une pause pour déjeuner. Dans tous les cas la formation suivra le programme REMC.

La décision du passage de l'examen se fait en concertation avec les enseignants, le responsable pédagogique, les élèves et en fonction des places d'examen disponible pour les permis BE. Pour les B96 une attestation de formation est donner à chaque élève en fin de formation dans l'attente de la fabrication du titre.

Les formations se font du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h.

- **Formation 125**

Les élèves 125 s'inscrivent via les bureaux. Ils se rendent directement sur notre piste privée à Chateauneuf sur isere pour la formation 125 boite à vitesse et à notre bureau de Chateauneuf sur isere pour les 125 boite automatique (scooteur). La formation dure sept heures avec bien sur une pause pour déjeuner. En premier temps la formation débute sur une voie hors circulation, pour la partie théorique et la prise en main du deux roues. L'enseignant peut encadrer quatre élèves, deux en motos deux en écoute dans la voiture. (Équipement obligatoire). Les élèves devront atteindre les objectifs de formation.

Une attestation de formation est donner à chaque élève en fin de formation en plus de la carte qu'ils pourront présenter à leur assurance et aux forces de l'ordre lors d'un contrôle.

Si l'enseignant estime que la formation de sept heures délivrer n'est pas suffisante pour assurer la sécurité de l'élève et des usagers de la route, il lui sera proposer un complément de formation gratuitement.

Les formations se font du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h.

- **Formation AM Cyclo**

Les élèves AM s'inscrivent via les bureaux. Ils viennent au bureau où ils sont inscrits pour être pris en charge par un enseignant. En premier temps la formation débute par une partie théorique dans nos locaux, ensuite ils vont sur une voie hors circulation pour la prise en main du deux roues.

L'enseignant peut encadrer quatre élèves, deux en scooteurs deux en écoute dans la voiture. (Équipement obligatoire). Cette formation dure chez nous 8 heures, deux fois 4 heures avec la présence des parents à la dernière heure. Les élèves devront atteindre les objectifs de formation.

Une attestation de formation est donner à chaque élève en fin de formation en attendant la fabrication de leur titre.

Si l'enseignant estime que la formation délivrer n'est pas suffisante pour assurer la sécurité de l'élève et des usagers de la route il lui sera proposer un complément de formation gratuitement.

Les formations se font de préférence le mercredi sur une cession de 4 heures sur deux demi-journées.